

UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD

Déclaration en matière de la stratégie Erasmus 2021-2027

L'Université Sorbonne Paris Nord (USPN, anciennement Université Paris 13) est l'une des treize universités pluridisciplinaires qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui **25 000 étudiants**, répartis sur cinq campus, en formation initiale ou continue.

Membre de l'**Association Sorbonne Paris Cité** (ASPC), premier pôle de recherche et d'enseignement en France et fondatrice du **Campus Condorcet**, premier pôle européen de sciences humaines et sociales, l'USPN inscrit ses orientations internationales dans la politique ambitieuse portée par l'université de Paris à laquelle nous sommes associés. Cette politique passe par la constitution d'un réseau d'excellence avec des partenaires internationaux de haut niveau, notamment en Europe, en Amérique Latine et en Asie qui se traduit par plus de 600 conventions de coopération internationale dont une majorité d'accords européens.

I. Accroître l'attractivité de l'offre française de formation dans le système européen et mondial

L'USPN a fait de l'internationalisation de ses formations un enjeu majeur de son développement. Sa stratégie combine deux logiques complémentaires : une logique d'excellence qui associe recherche de pointe et formations innovantes et une logique de proximité qui vise à encourager la mobilité sortante et l'accueil d'étudiants étrangers dans toutes les formations. Afin de favoriser cette logique de proximité et d'inclusion, le service des relations internationales a tissé un réseau de coordonnateurs (C.R.I.) de composantes qui centralisent les informations dans les facultés et les instituts et servent de courroie de transmission. Un séminaire annuel réunit l'ensemble des acteurs des relations internationales afin de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer l'année suivante. Ces coordonnateurs sont associés à l'ensemble des décisions de politique internationale.

Le renforcement et la valorisation des partenaires existants constituent par ailleurs une priorité de la politique d'internationalisation de l'USPN. Les subventions extérieures, dont le programme Erasmus+, permettent de développer les mobilités et de mieux internationaliser les formations de la licence au doctorat. En 2019, l'USPN a été lauréate de **5 programmes Erasmus +** (Maroc, Tunisie, Vietnam, Ukraine, Cambodge) ce qui fait d'elle l'une des universités françaises les plus performantes (1^{ère} en Ile de France et 5^{ème} en France).

La priorité est donnée donc d'une part aux actions qui renforcent la cohérence de la stratégie de l'établissement en matière d'insertion dans l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur et d'autre part l'attractivité et le rayonnement international.

II. Cibler des établissements et des aires géographiques

L'objectif est d'identifier quelques actions fédératrices avec des établissements partenaires privilégiés, dans les grandes zones géographiques avec lesquelles l'université possède déjà des liens forts : Europe, Amériques, Asie, Afrique du Nord et Afrique Centrale (principalement dans les zones d'influence francophone).

Les synergies entre disciplines sont favorisées afin de dégager des convergences entre les enseignants-chercheurs de Paris 13 et les établissements partenaires, eux aussi pluridisciplinaires et d'un statut ou d'une taille comparable.

Avec ces universités, l'accent est mis sur un effort de coopération bilatéral et équilibré, à moyen et long terme, pour développer des programmes de recherche et d'enseignement communs ainsi que pour échanger des étudiants, notamment aux niveaux Master et Doctorat.

Comme il existe aujourd'hui une demande très importante de coopération venant de multiples institutions d'enseignement supérieur issues de pays de tous horizons et afin d'éviter une dispersion des actions et des moyens, trois axes forts de coopération ont été privilégiés :

Axe 1 : Renforcement de la coopération avec des zones cibles

- **L'Europe en général**, surtout du Nord et de l'Est, est une zone stratégique. Les établissements partenaires sont comparables au nôtre et les liens sont anciens et nombreux.
- **L'Amérique Latine** est un axe majeur tant au niveau recherche que de l'enseignement. Nos relations avec cette aire géographique sont d'autant plus fortes que les comités ECOS Nord, ECOS Sud et COFECUB ont leur siège à l'USPN.
- La coopération avec **le Vietnam** reste très active et continue à évoluer.
- **La Chine** est devenue aujourd'hui un partenaire incontournable avec lequel les collaborations dans le domaine de la recherche et de l'enseignement sont encouragées et développées.
- **Le Maghreb et l'Afrique francophone** font aussi partie des axes prioritaires de l'Université Sorbonne Paris Nord qui entretient traditionnellement des liens forts avec le continent africain grâce aux nombreux étudiants séquano-dionysiens issus de l'immigration maghrébine et subsaharienne. Les relations avec ces régions sont maintenant solidement établies et continuent à se développer.
- Enfin, la coopération internationale s'est, depuis deux ans, développée avec **l'Iran** qui, après une période d'isolement, semble vouloir réactiver ses échanges avec les pays européens en dépit des sanctions américaines qui pèsent à nouveau sur les relations internationales.

Axe 2 : Stratégie de développement international

- Pour appuyer la politique internationale d'établissement, le service des relations internationales propose chaque année un appel à projet d'un montant de 30 000 € pour impulser de nouvelles dynamiques d'internationalisation de ses formations.
- La procédure de conventionnement avec les établissements partenaires a été revue : toute nouvelle coopération doit non seulement s'inscrire dans la stratégie globale de l'université mais aussi s'accompagner d'une convention d'application où sont déclinées les actions prévues afin d'éviter les accords sans contenus précis.

Axe 3 : L'internationalisation de la recherche et son impact pédagogique :

- La recherche à USPN bénéficie de fructueuses collaborations internationales qui stimulent la mobilité des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Cette mobilité est primordiale pour encourager les étudiants à concevoir des projets et à lancer de nouvelles formations en partenariat grâce aux relations interpersonnelles qu'elles instituent.

III. Accroître la mobilité entrante et sortante, tant chez les enseignants-chercheurs et chercheurs que chez les étudiants

Dispositifs d'accompagnement

L'Université Sorbonne Paris Nord s'efforce de promouvoir la mobilité de ses enseignants en allégeant les procédures administratives, en réduisant le délai de remboursement des frais de mission et en développant une meilleure communication autour des nombreuses possibilités de mobilité qui sont offertes.

L'université a aussi mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé en direction des étudiants étrangers, notamment en programme d'échange, et, dans la mesure de ses moyens, garantit un hébergement aux étudiants accueillis grâce à la construction récente, sur son territoire, de nombreux logements étudiants et des conventions passées avec les organismes régisseurs.

Elle apporte également un appui de plus en plus soutenu à un certain nombre de réseaux de collaboration en recherche, en privilégiant ceux qui conduisent à des programmes de double-diplôme, à des masters co-habilités et à des thèses en cotutelle. Ainsi, pour ses visiteurs étrangers, elle met à disposition quelques « appartements internationaux ».

Etudiants sortants

La mobilité sortante concerne 1% des inscrits ce qui est nettement insuffisant. La barrière linguistique, les ressources financières parfois réduites, la sociologie des étudiants du bassin de recrutement et le manque de cursus intégrés sont autant de freins à la mobilité.

L'USPN s'est donc fixée l'objectif de doubler ce pourcentage d'ici à 2020. Pour ce faire, elle entend notamment renforcer les enseignements en langues étrangères dès la L1, préparer et délivrer des certifications en langues, intégrer la mobilité dans toutes les formations, mettre en place de nouvelles formations internationales (doubles-diplômes, Masters conjoints Erasmus Mundus...). De plus, pour faciliter l'accès à la mobilité, nous avons engagé un vaste programme de dématérialisation en participant à la construction du programme « Erasmus without papers » et en travaillant étroitement avec le service comptable et financier pour mettre en œuvre la dématérialisation du paiement des bourses qui accusaient parfois d'importants retards.

Etudiants entrants

L'attractivité et la visibilité internationales de l'Université Sorbonne Paris Nord pour les étudiants, généralement non francophones, passent par un accueil renforcé et notamment :

- Elaboration d'un « Guide de l'étudiant étranger »
- Politique du logement volontariste ;
- Encouragement financier pour les composantes les plus accueillantes ;
- Politique ambitieuse d'accompagnement et de conseil aux étudiants ;
- Offre de cours en anglais, clairement affichée sur le site web de l'université ;
- Renforcement de l'aide à la réussite des étudiants étrangers à partir du développement d'une aide méthodologique et linguistique (FLE) en ligne et la généralisation du programme Tandem ;
- Mise à disposition de services culturels, sociaux et sportifs afin de contribuer à leur intégration.

Pour les formations délocalisées, l'objectif est de passer d'une croissance extensive sur les deux précédents contrats d'établissement à une croissance plus intensive (augmentation des effectifs et consolidation des formations existantes). Cette stratégie doit permettre de contrôler et d'harmoniser la qualité des formations exportées déjà existantes.

Perspectives et projets de développement

Pour donner plus de visibilité et de moyens l'université Sorbonne Paris Nord a créé en 2019 une **Maison des relations internationales, des langues et des territoires** ((MARILAT) qui permettra de centraliser les ressources à la fois matérielles et humaines au service d'une politique ambitieuse de développement.

Par ailleurs l'USPN a décidé de s'engager en 2019 dans une **alliance européenne** et de répondre à l'appel à candidature « Bienvenue en France ». Il s'agit là non seulement d'améliorer significativement les conditions d'accueil des étudiants en mobilité, mais aussi de s'inscrire dans des coopérations durables afin de soutenir une politique internationale de long terme avec des partenaires fidèles.